



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

Nombre de conseillers :  
ID : 033-213302615-20250514-2025\_05\_02-DE

S<sup>2</sup>LO

En  
Présents : ..... 11  
Votants : ..... 13  
Absents : 2 -excusés : 2  
Procurations : ..... 2

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025\_05\_02

**Objet :** Convention de mise à disposition d'appareils de vidéosurveillance avec le SMICVAL

L'an deux mille VINGT CINQ, le 12 mai à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 5 mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

**Présents :** M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, Mme MASIN Claudie, Mme FLEURY Aurore, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle, M. DELAIRE Claude, conseillers municipaux.

**Absentes :** Mme PARET Aurélie, Mme DELFOUR Isabelle

**Absents excusés :** Mme CHASSAGNE Annie, M. BIBENS Sylvain

**Exclus :**

**Procurations :** Mme CHASSAGNE Annie à M. MESSAHEL Maurice ; M. BIBENS Sylvain à M. LAGARDE Dominique

**Secrétaire de séance :** Mme FORESTIER Nathalie

**POUR : 13**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

Le Maire explique que dans le cadre d'une démarche écoresponsable et face au problème récurrent et grandissant de déchets et de dépôts sauvages, qui dépasse l'échelle de la commune, il conviendrait de signer une convention avec le SMICVAL pour lutter contre ces phénomènes.

Cette collaboration a pour objectif commun la lutte contre les incivilités, en espérant que ces caméras positionnées à différents endroits, soient en premier lieu dissuasives, auquel cas les contrevenants s'exposent à une amende de 135 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition d'appareils de vidéosurveillance par le SMICVAL.

A Lussac, le 12 mai 2025

Le Maire,

Didier GATINEL

